

Réseau foresterie pour le développement rural

**Ni ferme ni forêt.....Moyens d'existence
en zone forestière – le rôle de l'agriculture
itinérante au Mont Cameroun**

Mary Ann Brocklesby et Bianca Ambrose-Oji

Mary Ann Brocklesby est conseillère en développement communautaire au Projet du Mont Cameroun à Limbé, Cameroun. Elle peut être contacté à: s/c FCO Yaounde Cameroon, King Charles Street, London SW1A 2AH, Royaume-Uni.

Bianca Ambrose-Oji est étudiante de troisième cycle à Wye College, Université de Londres.

ISSN 1351-3966

Ni ferme ni forêt ... Moyens d'existence en zone forestière – Le rôle de l'agriculture itinérante au Mont Cameroun

Mary Ann Brocklesby et Bianca Ambrose-Oji

Introduction

Le Projet du Mont Cameroun (MCP) au sud-ouest du Cameroun s'est fixé pour but de maintenir la biodiversité sur et autour du Mont Cameroun (Watts, 1994 ; MCP, 1994). Pour mener cet objectif à bien, l'accent a été mis sur l'élaboration de partenariats tangibles avec les usagers des forêts, les consommateurs de produits forestiers, les gouvernements et l'industrie. Ce nouveau style d'action vise à mettre en oeuvre des stratégies réalistes pour l'aménagement durable des ressources naturelles.

Le processus d'identification de stratégies d'aménagement durable effectué avec les usagers des ressources a fait ressortir le rôle prépondérant joué par les cultivateurs itinérants dans les structures existantes d'aménagement des ressources. Loin de se situer à la périphérie de l'utilisation forestière, la culture itinérante est bien intégrée dans une structure d'utilisation des ressources forestières à multiples facettes. A ce titre, la culture itinérante constitue un complément important et un composant de taille des moyens d'existence des ménages locaux.

Les travaux d'identification des rapports (sociaux, économiques et écologiques) entre la forêt, la jachère, les terres agricoles et les partenaires sociaux concernés sont toujours en cours. Nous soulignons la nature préliminaire de l'analyse des données, mais présentons ici quelques-uns des éléments clés s'étant dégagés des études sur le terrain effectuées dans deux zones distinctes du projet : trois villages indigènes situés sur les pentes supérieures du Mont Cameroun entre 650 et 800 m – **les villages d'altitude** – et trois camps de travail en plantation nichés au coeur de la forêt sempervirante de plaine et les plantations de palmiers à huile de la région ouest du Mont Cameroun – **les camps de la côte occidentale**.

Dans les deux cas la culture itinérante se révèle être une stratégie flexible et durable dans des circonstances changeantes et toujours plus incertaines. Nous examinons ici :

- le rôle différent joué par la culture itinérante dans les moyens d'existence des villages d'altitude et des camps de la côte occidentale ;
- les raisons possibles de ces différences ; et
- quelques incidences pour l'aménagement durable des ressources naturelles.

Le Mont Cameroun – vue d'ensemble

Le Projet du Mont Cameroun couvre une région d'environ 2 500 km², dont quelque 750 km² sous couvert forestier. Cette zone est un centre d'endémisme et possède la seule chaîne de végétation ininterrompue de 200 m à 4 000 m en Afrique occidentale et centrale (Watts & Akogo, 1994 ; Thomas & Cheek, 1992). Le Mont Cameroun est un volcan actif présentant périodiquement des flux de lave se produisant à différents endroits de la montagne environ tous les 20 ans. Les îlots de forêt modifiée et le type de végétation en découlant forment ainsi une structure compliquée (Fraser, comm. pers.). Les communautés des villes et des plus gros villages disséminés aux environs de la montagne possèdent une longue histoire d'interaction avec l'Europe, d'abord à travers les commerçants portugais à la fin des XVI^e et XVII^e siècles, puis par le biais de la colonisation allemande et britannique. Depuis le siècle dernier, l'économie locale est dominée par l'agriculture de plantation, actuellement gérée par la Cameroon Development Corporation (CDC). La CDC reste l'un des plus grands propriétaires terriens, l'une des plus vastes entreprises génératrices de revenus et l'un des plus importants employeurs du pays.

En bref, il s'agit d'un cadre extrêmement divers à la fois en termes socio-économiques et en termes écologiques. Différents auteurs l'ont qualifié de 'point chaud' de la biodiversité jouissant d'une importance unique à l'échelle internationale (Hepper *et al.*, 1986).

On estime à 100 000 personnes la population de la région (Jeanrenaud, 1991 ; Carter, 1992), répartie dans plus de 60 peuplements (40+ villages et 20+ camps de plantation). Les zones étudiées ici présentent un profil socio-économique distinct.

Les villages d'altitude

Les villages d'altitude, dont la population est estimée à 1 200 (Tako *et al*, 1996), sont principalement constitués d'indigènes Bakweris et ont des liens économiques très forts avec Limbé, principal centre économique de la région, et Buéa, capitale provinciale et culturelle. La forêt autour des villages d'altitude est de type sub-montagneux à montagneux et se termine en herbages d'altitude. Elle présente une constitution intéressante comprenant des pieds monospécifiques d'essences telles que la fougère arborescente (*Cyathea camerooniana*), des clairières permanentes remarquables dominées par les herbes et des îlots où les anciens passages de lave ont engendré des peuplements forestiers où *Trilopaceum* spp. et *Kola laterita* prédominent souvent (Fraser, comm. pers). La ligne arborescente est caractérisée par des essences telles que *Hymenostegia* spp., *Schefflera abyssinica*, et de nombreuses essences de figuiers (*Ficus* spp.). Parmi les arbres économiquement et culturellement importants, il faut signaler : le cerisier africain (*Prunus africana*), l'acajou (*Entandrophragma angolense*), le man carabot (*Coelocaryon preusii*), le *Pycnanthus angolensis*, *Polyscias fulva*, le woloulay (*Kigelia africana*) et le bouma (*Ceiba pentandra*) (Tako *et al*, 1996).

L'agriculture représente la principale activité économique de la majorité des ménages. Les sols volcaniques intrinsèquement fertiles mais souvent pierreux supportent une exploitation mixte de coco-ignames, plantains, ignames, légumes, bananes, avec des cultures arborescentes telles que le prunier de brousse (*Dacryodes edulis*), le goyavier (*Psidium guajava*), le papaw (*Carica papaya*) et l'arbre à pain (*Treculia africana* et *Artocarpus* spp.). Les pratiques agricoles sont un mélange de rotations de courtes et longues jachères, les périodes de jachère variant de trois à huit ans. La culture itinérante joue un rôle pivot dans l'ensemble du système et les périodes de jachère de 15 ans demeurent courantes. La forêt est utilisée pour la cueillette de produits forestiers non ligneux (PFNL) (légumes forestiers, plantes médicinales et fruits), l'extraction du bois pour le commerce et l'usage privé, la chasse, la pose de pièges et un peu de transformation des produits.

Les camps de la côte occidentale

Il est impossible d'exagérer l'impact de la CDC sur le côté maritime de la partie occidentale de la montagne. Ses activités dominant le rythme et le mode de vie quotidien des communautés locales et se répercutent à la fois directement et indirectement sur la qualité et la constitution de la forêt. La population le long de cette bande côtière est ethniquement hétérogène et en croissance. De nombreux

travailleurs immigrés venant du Nigeria, du Bénin et du Ghana sont embauchés par la CDC et basés dans les camps des plantations. La région s'inscrit dans une structure socio-économique régionale et internationale grâce à des moyens de transports bien développés tels que le dynamique port de commerce d'Idenau aux portes du Nigeria et à des routes de bonne qualité la reliant à de grands marchés urbains situés dans d'autres régions du Cameroun. Bien que difficile à déterminer précisément, on estime que la population des trois camps étudiés se situe entre 4 et 5 000 personnes (Brocklesby, 1996).

Le petit commerce, la pêche côtière et la transformation, la culture de rapport et la plantation constituent les activités économiques principales dans et autour des camps. L'agriculture et l'utilisation des ressources forestières restent toutefois des activités importantes pour les moyens d'existence de nombreux ménages et familles.

La forêt de la côte occidentale se caractérise par des essences telles que le bois-tigre (*Berlinia bracteosa*), le bâton-lait (*Alstonia bonei*), le cola (*Cola acuminata* et *Cola epidonta*), le doussie (*Afzelia bipendensis*), l'o pepe (*Nauclea diderrichii*), le cola amer (*Garcinia* spp.), l'oignon champêtre (*Afrostryax lepidophyllus*), la mangue de brousse (*Irvingia excelsa*), *Enantia chloranta*, *Carapa procera* et *Aningeria robusta*, qui sont toutes beaucoup utilisées par les habitants des camps ainsi que par d'autres intervenants locaux (Ambrose-Oji, à paraître). Même si la cueillette de PFNL est importante, la domestication des produits forestiers, en particulier du cola (*Cola nitida*) et de l'atama (*Heinsia crinata*) est bien établie. Un nombre limité de familles des camps s'adonnent à la chasse du gibier de brousse, bien que sa commercialisation et sa transformation - notamment sous forme de soupe de pepe - revêtent une grande importance, particulièrement dans les ménages gérées par des femmes.

La culture itinérante – définition fonctionnelle

Il convient d'exposer les changements de perspective qui nous ont amenés à reconnaître l'importance de l'agriculture itinérante dans la zone étudiée. Ce processus nous a non seulement permis d'affiner certaines de nos techniques d'études sur le terrain, il a aussi mis à jour d'autres perspectives d'utilisation des ressources qui aideront à élaborer des stratégies d'exploitation durable avec les

intervenants locaux.

Nous avons, dans le cadre du projet, sous-estimé l'importance de l'agriculture itinérante en raison de notre polarisation sur l'aménagement *forestier*. Dans ce contexte, les pratiques agricoles étaient rarement prises en considération, bien que les incendies 'échappés' après le défrichement agricole eussent été identifiés comme un risque de l'aménagement forestier à de nombreuses reprises tout au long du projet. Toutefois, l'agriculture forestière et la culture itinérante restaient mal comprises et peu d'efforts avaient été entrepris pour intégrer les effets écologiques et les déterminants socio-économiques dans les propositions d'aménagement. En continuant à nous focaliser sur les ressources forestières plutôt que sur la facette sociale de l'utilisation des ressources, nous ne faisons qu'exacerber le problème.

Cette situation n'avait rien d'étonnant étant donné que notre attitude reflétait le discours dominant régissant non seulement la foresterie globale, mais aussi l'agriculture dans cette région du Cameroun. Comme dans de nombreuses nations en voie de développement, les principes agricoles gravitent autour d'interventions technologiques faisant appel à des variétés de cultures nouvelles ou améliorées, l'accent ayant été mis au début des années 90 sur les cultures de rapport telles que le cacao et le café, maintenant remplacés par des cultures alimentaires commerciales telles que le manioc, le plantain et le maïs. De même, notre stratégie d'intervention consistait alors en partie à encourager l'abandon de méthodes agricoles 'primitives' et 'nuisibles' – entendez par là sur brûlis.

Il est également vrai que, collectivement, nous n'étions pas sensibilisés aux travaux effectués sur l'agriculture itinérante dans le contexte africain à partir du milieu des années 80 (voir par exemple FAO, 1984 ; Warner, 1991). Notre perception de l'agriculture itinérante s'appuyait principalement sur l'expérience coloniale de la frontière forestière d'Amérique latine consistant en un défrichement forestier débridé et transitoire en expansion continue. Ce malentendu nous avait même amenés à croire que la 'culture itinérante' en soi n'existait pas forcément dans la zone étudiée.

Une série 'd'analyses de groupes d'utilisateurs' effectuées en 1996 (Brocklesby, 1996 ; Oji, 1996 ; Tako *et al*, 1996) et d'enquêtes socio-économiques effectuées tout au long de 1996 et au début de 1997 (Ambrose-Oji, à paraître), ont révélé que les utilisateurs forestiers participant aux discussions et à la collection de données ne

comprenaient jamais les questions que nous posions au sujet de la 'jachère' et de la 'forêt'. Comme nous l'avons signalé plus haut, s'agissant d'abord d'un projet d'aménagement des ressources forestières, notre objectif principal portait clairement sur l'étude de l'utilisation 'forestière'. La population locale l'interprétait comme 'brousse noire', un concept pidgin se rapportant à une haute futaie dense et intacte, généralement plutôt distante et peu visitée. C'est ainsi que nous avons eu l'impression que la forêt était peu utilisée, à la fois en termes de produits cueillis pour le commerce et pour la consommation des ménages. Mais la liste impressionnante d'espèces de plantes et d'animaux qui devaient provenir de terres forestières et que les communautés locales savaient décrire et avaient été vues en train d'utiliser, suggérait que la 'forêt' jouait bien un rôle important dans les moyens d'existence des ménages. C'est en essayant d'élucider cette apparente contradiction que nous avons dû examiner de plus près les rapports entre la forêt, la ferme et la jachère.

La façon dont la population locale envisage les terres environnantes varie beaucoup en fonction de l'intensité d'utilisation d'une parcelle, du type et du niveau d'efforts y étant consacrés et du genre de culture ou de la disponibilité d'une ressource donnée. La 'brousse noire' se situe à une extrémité d'un continuum tandis que l'exploitation intensive et permanente se trouve à l'autre extrémité. Le mot 'jachère' dénote seulement l'idée d'utilisation moins intensive et non le 'repos' ou 'l'abandon' d'une terre donnée, qui reste 'gérée' et utilisée de diverses manières. C'est ce sens du mot 'jachère' qui, quoique variant légèrement dans les deux zones étudiées, nous a fait découvrir de façon inattendue le rôle important joué par la culture itinérante (Brocklesby *et al.*, 1997).

La pratique de la culture itinérante dans les villages d'altitude et sur la côte occidentale diffère assez. Cependant, notre définition de la culture itinérante suppose que les périodes de culture (c'est-à-dire plantation active, désherbage, etc.) soient considérablement plus courtes que les périodes de jachère et que le temps de repos soit subordonné à la régénération naturelle de la forêt. Nous assimilons également la culture itinérante à un composant d'une structure d'occupation des sols plutôt qu'à une structure à part entière. Bien qu'elle fasse partie d'un continuum d'occupation des sols englobant allant de la ferme à la forêt, elle se situe à de multiples endroits dans le temps et l'espace et ne s'inscrit pas forcément dans un type particulier de continuum géographique.

En visionnant la nature de l'agriculture itinérante dans les deux zones, nous adoptons une approche dynamique de la culture itinérante, la définissant comme un système agricole ni fixe ni forcément stable, mais comme un système faisant 'partie d'une stratégie de subsistance globale répondant de façon flexible aux contraintes imposées par l'évolution de l'environnement social, économique ou naturel' (Warner, 1991).

Moyens d'existence dans la zone de forêt humide du Mont Cameroun

Par 'moyens d'existence', nous entendons des structures 'fermées' dans lesquelles les paramètres tels que les terres, la main d'oeuvre, le capital naturel (c'est-à-dire les ressources 'forestières'), l'argent et les biens sont gérés pour fournir les revenus permettant aux ménages et aux individus de vivre. C'est la relation entre l'apport et le rapport qui explique que les ressources soient valorisées à des niveaux différents et la façon dont les droits sur l'environnement sont gérés.

Grâce à notre meilleure compréhension de la culture itinérante et à des recherches supplémentaires autour des distinctions floues entre 'ferme', 'jachère' et 'forêt', la manière dont les ménages ruraux des régions étudiées envisagent leurs moyens d'existence a commencé à s'esquisser. Les risques inhérents à la sélection d'une seule option d'utilisation des ressources (par exemple l'agriculture au lieu de la pêche ou de la cueillette des PFNL) entraînent inévitablement le développement d'un portefeuille d'options d'utilisation des ressources. Ici, nous soutenons la thèse de Chambers (1997), selon laquelle, 'les entreprises et les activités sont reliées et aménagées de sorte qu'elles se soutiennent mutuellement ... cela s'applique particulièrement au jardinage, à la culture et à l'élevage ainsi qu'aux structures agricoles en général'.

En outre, le rapport entre les options d'utilisation des ressources est inextricablement lié aux relations sociales influençant les ménages et les individus. Les 'multiples réalités' (Long & Long, 1992) et les fonctions régissant la vie des gens sur la côte occidentale et les villages d'altitude engendrent des marges de manoeuvre différentes pour le maintien de leurs moyens d'existence. En d'autres termes, les contraintes et les opportunités ouvertes aux populations dépendent de leurs compétences et de leurs connaissances, de l'étendue de leur réseau social et

du capital naturel dont elles disposent.

Les populations de la zone forestière autour de la montagne se préoccupent généralement de la 'valeur pratique' des ressources et pas forcément des modes d'occupation des sols en terme d'espace. Cela signifie que pour la plupart des ménages, les liens entre la forêt, la ferme et le foyer sont sociaux et économiques plutôt que biologiques et techniques. Sur le terrain, notre polarisation sur les 'ressources en tant que produits' a alors porté ses fruits en dévoilant les pratiques sociales des différents intervenants. Parallèlement, des ensembles entiers de relations entre les ménages, les individus et les groupes se sont dégagés en définissant les ressources non seulement comme produits, mais aussi en tant que base à de nombreux types d'action sociale et d'intérêt. Dans ce contexte, le rôle de l'agriculture itinérante et les raisons pour lesquelles elle a maintenu sa prééminence comme moyen d'existence dans les deux zones, commencent à s'éclaircir.

Moyens d'existence dans les camps de la côte occidentale

Les camps de la côte occidentale sont occupés par les travailleurs des plantations et leurs familles. On distingue trois grandes catégories de travailleur : les travailleurs permanents de la CDC jouissant de certains droits et avantages du travail ; les travailleurs sous contrats plus ou moins permanents disposant de peu ou d'aucun avantage social ; les sous-traitants, généralement de récents immigrés non déclarés et sans aucuns droits. Ce sont les deux premières catégories qui sont à l'étude ici.

Il convient de signaler que nombre de ces travailleurs sont des résidents à relativement long terme plutôt que des gens de passage comme nous l'avions pensé auparavant. Nos données révèlent que, sans tenir compte de l'ethnie d'origine, environ 25 % des ménages résident dans le même camp depuis plus de 25 ans. Il en découle évidemment une forte capacité et volonté à investir dans des entreprises productives.

Dans le contexte de la côte occidentale, la taille du ménage et de ses groupes constituants revêt une importance particulière car celle-ci détermine largement la main d'oeuvre disponible pouvant être appelée à choisir les diverses options de subsistance ouvertes au ménage. Le panachage des travailleurs et des origines ethniques engendrent une variété intéressante de ménages. On trouve par exemple de grandes maisonnées (30 membres ou plus) de familles au sens large, des

ménages polygames ou des foyers basés sur des groupes de parenté plus large, ainsi que des foyers plus petits (de un à dix) de travailleurs partageant un logement et souvent regroupés par ethnie, âge ou statut social.

Chacun de ces ménages est à son tour constitué d'une série d'unités opérationnelles dont les fonctions ou les rôles se recoupent. Le concept du ménage en tant que structure combinant une unité productive, une unité de consommation, une unité budgétaire ou une unité de partage de la nourriture tel qu'il fut suggéré par Binet & Winter (dans Guyer, 1984) par exemple, est certainement évident dans les ménages ayant participé à nos enquêtes. Certains membres appartiennent à une ou plusieurs unités se recoupant et chacune dispose d'une série différente d'apports pour contribuer d'une manière générale aux moyens d'existence.

Les familles nigérianes ont tendance à rester en contact avec leurs proches au-delà des frontières nationales à tel point que de nombreux ménages rentrent dans leur village natal pour trois à quatre mois de l'année. De la même façon, certains traversent la frontière du Cameroun pour fournir plus de main d'oeuvre en période de forte demande. De cette manière, il existe un clair transfert, un échange de ressources pour la subsistance, ou d'apports et de rapports, qui dépassent le cadre régional et touchent un milieu bien plus vaste que celui des camps. Cela rend généralement plus difficile la description détaillée de la dynamique familiale pour ce groupe de personnes.

Outre le travail dans les plantations, parmi les diverses options ouvertes aux ménages pour leurs moyens d'existence dans les camps, on trouve : la subsistance intensive ou la culture de produits alimentaires dans les jardins domestiques sur des terres attribuées par la CDC ou louées par des propriétaires autochtones basés dans les villages Bakweris voisins ; la monoculture de rapport, permanente et intensive, principalement de maïs et de manioc sur des terres louées ; ou la culture itinérante. Cette dernière est pratiquée à la dérobée sur les terres louées à bail de la CDC (c'est-à-dire les terres forestières que la CDC compte exploiter à l'avenir), car celle-ci impose une politique stricte d'interdiction d'utilisation des ressources dans sa zone d'opération. Cela reflète l'insécurité relative de la propriété terrienne dans cette partie de la zone étudiée.

La situation géographique de la côte occidentale et le climat local particulier permettent trois saisons de récoltes successives, avec la première d'entre elles

particulièrement avantageuse étant donné qu'elle devance la production dans la plupart des régions du Cameroun. Cela est spécialement vrai pour le maïs précoce qui rapporte des bénéfices substantiels à ceux qui réussissent à cultiver une quantité suffisante pour le vendre à un réseau de grossistes.

En culture itinérante, les parcelles sont cultivées pendant un à trois ans et continuent à être utilisées sous une forme ou une autre jusqu'à dix ans avant de les réintégrer dans un autre cycle de culture. Au début elles sont généralement ensemencées de manioc et de plantain. Les plus vieux ou plus grands arbres utiles sont conservés. La forêt qui se régénère et les talus des parcelles permettent de cultiver des épices, des légumes et des plantes médicinales, dont les plus importantes sont : le pepe grim pant de brousse (*Piper guineensis*), dont les fruits servent d'épice ; les grains provenant d'un arbre appelé *njansanga* (*Ricinodendron heudelotii*) servant à faire de la soupe et à épicer le poisson ; le *tondo* (*Aframomum hanburyi*) et le *pepe* alligator (*Aframomum melegueta*), des épices à usage médicinal ; les fruits de la mangue de brousse (*Irvingia gabonensis*) servant d'agent épaississeur ; les noix de cola (*Cola* spp.), stimulants culturellement importants ; l'*atama* (*Heinsia crinata*) et l'*aritan* (*Lasianthera africana*), ces deux légumes forestiers étant utilisés pour remplacer l'*eru* (*Gnetum* spp.), probablement le plat régional le plus important et très demandé sur les marchés nigériens. Des pièges sont également posés autour des parcelles pour chasser certaines espèces de gibier, notamment le porc-épic (*Atherurus africanus*) et des singes.

Moyens d'existence dans les villages d'altitude

Les dynamiques de population dans les villages d'altitude diffèrent nettement de celles des camps de la côte occidentale. Le recensement du nombre de villageois se trouve souvent faussé par la tendance des habitants à inclure des non-résidents dans leurs estimations. Dans un village par exemple, les habitants contestent la population officielle d'environ 650 personnes et soutiennent qu'elle se situe plus près de 1 000 (Tako *et al.*, 1996). Jusqu'à maintenant, la relation entre les résidents et les non-résidents de la population villageoise a été peu examinée dans le cadre du projet. Une analyse des parties prenantes ayant permis d'effectuer des classements de richesse suggère toutefois que les revenus provenant de non-résidents jouent un rôle important dans les moyens d'existence de certains ménages (MCP, 1996). Le nombre de maisons bien entretenues mais inoccupées et de terrains à bâtir suggère également que les non-résidents maintiennent de forts liens avec leur village natal.

Contrairement aux camps, plus de 90 % de la population des villages d'altitude est d'origine Bakweri. C'est le mariage qui explique la présence d'autres groupes ethniques, et non l'immigration 'd'étrangers'. Traditionnellement, les villages constituent des groupes autonomes, bien que les mariages intervillageois soient courants et qu'ils entretiennent des contacts socio- économiques. Après s'être mariée et avoir intégré le village de son mari, une femme continuera, par exemple, à maintenir des droits d'usage sur les parcelles agricoles de son village d'origine. On notera que la population des trois villages se compose principalement de jeunes enfants en âge scolaire primaire, et de femmes et d'hommes plus âgés. Les jeunes hommes brillent par leur absence dans deux des villages, et dans l'un d'eux, les jeunes femmes sont également en nombre inférieur à la moyenne. Beaucoup d'entre eux s'installent à Buéa, Limbé ou d'autres centres plus grands à la recherche d'opportunités d'emploi ou d'éducation. Le manque d'installations, d'écoles, de routes, d'électricité et d'approvisionnement régulier en eau a engendré un certain degré d'isolement sans équivalent dans les camps. En outre, la dispersion de la population, qui entraîne une diminution du nombre d'hommes et de femmes capables de travailler, met en lumière le nombre relativement limité d'options ouvertes aux villageois pour leur subsistance.

Les types de ménages et leur composition reflètent l'homogénéité et le nombre relativement faible de la population villageoise. Un ménage moyen compte cinq à six personnes, la majorité des chefs de famille étant des hommes. La proportion de ménages dont le chef de famille est une femme est comprise entre 9 et 11 %, s'agissant dans la vaste majorité de veuves âgées (Tako *et al*, 1995 ; MCP, 1996). Le concept de ménage est toutefois fluide. Certains hommes ont plus d'une épouse et donc des personnes à charge réparties sur plus d'un ménage. Les changements saisonniers influent aussi sur la composition des ménages lorsque les enfants et les jeunes adultes terminent l'école. Malgré des données moins rigoureuses pour les villages d'altitude que pour la côte occidentale, une rapide évaluation nous permet de constater que le modèle établi par Binet & Winter s'applique également ici.

Outre l'agriculture, les autres options ouvertes aux ménages pour leur subsistance varient selon le sexe des personnes. Les hommes s'adonnent à la chasse, à l'exploitation du bois et, dans un village, à la cueillette de l'écorce de *Prunus africana* (exploitée pour ses propriétés médicinales, c'est une source de revenus importante). Les femmes et les enfants sont les principaux ramasseurs de bois de

feu et de PFNL. A cet égard, de nombreuses variétés de légumes forestiers sont particulièrement importantes : les feuilles enveloppantes (*Marantaceae* spp.) ; les épices comme le *tondo*, le *pepe* alligator et le *pepe* de brousse ; l'épice *esekeseke* (*Tetrapleura tetraptera*) ; le cajou (*Tetracarpidium conophorum*) ; les fruits et les parties médicinales de l'arbre *wekeku* (*Myrianthus arboreus* et *M. preusii*) ; et le *wokaka* (*Trichilia rubescens*). La distribution et la densité de la plupart de ces essences dépend du niveau d'intrusion dans la forêt et sont généralement liées aux parcelles de culture itinérante. Le gibier est généralement vendu par les hommes alors que les femmes se chargent de commercialiser les récoltes alimentaires sur les marchés des villages voisins et les grands marchés de Buéa et Limbé.

Dans les villages d'altitude, la main d'oeuvre disponible plus réduite et le partage plus clairement masculin et féminin des tâches constituent des facteurs très importants à considérer si l'on souhaite déterminer comment sont gérées les diverses options de subsistance. Contrairement aux camps de la côte occidentale, les terres sont disponibles sans restrictions majeures étant donné que les villageois sont traditionnellement propriétaires et jouissent d'un accès illimité aux forêts environnantes. Cette sécurité de tenure a engendré un mode d'occupation des sols très différent.

Chaque homme adulte jouit toute sa vie des droits d'usufruit de parcelles qu'il peut étendre à des parents de sexe féminin. Il peut aussi s'approprier de nouvelles terres en faisant des brèches dans la forêt jusqu'alors inutilisée. Le nombre de parcelles en culture itinérante par ménage a été estimé à environ 100 disponibles pour la culture (CDS, 1997). Dans ce cas, 'parcelle' se rapporte à d'anciennes terres en jachère, des terres forestières rouvertes, des terres forestières récemment défrichées et des terres en production continue. Dans ce dernier cas, on assiste généralement à une rotation de sous-parcelles sur un champ continu. Des données récentes ont fait apparaître l'existence de parcelles en jachère sur des terres nettement plus en altitude qu'on ne le croyait auparavant (Ndam, 1996). Cela suggère que le nombre de parcelles disponibles pour les ménages pourrait même dépasser le chiffre estimé.

Dans les villages d'altitude la culture itinérante constitue une forme d'exploitation efficace, parce qu'elle exige une main d'oeuvre relativement faible et permet une plus grande flexibilité, contournant ainsi le problème du manque de travailleurs. Plus important, étant donné que les essences forestières non cultivées sont utilisées comme 'cultures' et que les principales plantations de coco-igname, de plantains

et d'igname survivent pendant la période de jachère, la gamme de produits disponibles multiplie les opportunités de subsistance et d'apport de revenus sans augmenter la charge de travail.

Le rôle de la culture itinérante dans les moyens d'existence

A notre avis, l'une des meilleures façons de comprendre le rôle de la culture itinérante dans les activités des deux zones étudiées est la notion de performance suggérée par Richards (1993). Celui-ci suggère que l'issue d'une structure agricole 'n'est pas un dessein prédéterminé mais un résultat' (p. 67). Ce qui compte, à un point donné dans le temps et l'espace, ce sont les possibilités que l'agriculteur peut exploiter pour orchestrer ses efforts. Les membres d'une famille continuent de pratiquer la culture itinérante parce qu'elle exige moins de temps et de travail que toutes les autres activités possibles et parce qu'elle est toujours rentable. C'est ainsi que les cultivateurs itinérants harmonisent leurs diverses options d'activités pour assurer la survie de leur foyer.

Il ne faut pas négliger la capacité des ménages à affronter les circonstances difficiles, ce qui leur permet de continuer à produire, transformer et commercialiser des produits tout en pratiquant d'autres activités dans un environnement pas toujours prévisible. Les changements saisonniers, par exemple, ne sont jamais totalement prévisibles. En fait, c'est l'impact des effets saisonniers – à la fois biologiques et économiques – sur le coût de substitution de la main d'oeuvre et la conduite des marchés qui influence la manière dont les ménages des villages d'altitude et de la côte occidentale gèrent leurs diverses options de subsistance dans le temps et l'espace.

Les années de fortes précipitations, la demande de main d'oeuvre est forte pour le désherbage et l'entretien des parcelles de récoltes alimentaires (villages d'altitude) ou pour les parcelles de monocultures commerciales (côte occidentale), ce qui augmente le coût de substitution de la main d'oeuvre. Les rendements de récoltes ne sont toutefois jamais garantis et un excès de précipitations risque d'entraîner plus de maladies et de réduire les récoltes. Les parcelles itinérantes servent de tampon ou d'assurance contre ce type de circonstances pour un investissement relativement faible, d'autant plus que les redéploiements de main d'oeuvre vers une quelconque autre activité de subsistance sont limités ou impossibles. Outre les cultures alimentaires durables pouvant être récoltées des jachères itinérantes, dans les deux zones étudiées la majorité des récoltes d'essences utilisées et des espèces

herbacées sont disponibles en période de faible activité agricole. Parallèlement, les agriculteurs peuvent arrondir leurs récoltes grâce à la cueillette d'essences non cultivées en allant et en rentrant de leurs parcelles cultivées. Les cultivateurs itinérants capitalisent ainsi la valeur relativement élevée des produits en faible quantité d'une manière adaptée aux besoins de main d'oeuvre.

Inversement, dans les saisons de faible demande entraînant la baisse du coût de substitution de la main d'oeuvre, les cultivateurs itinérants peuvent en profiter pour diversifier leurs activités, que ce soit en ouvrant de nouvelles parcelles ou en entamant un nouveau cycle de culture. Dans les deux zones, les hommes passent alors plus de temps à chasser ou à poser des pièges contre les animaux nuisibles. Quant aux femmes des villages d'altitude, elles font les marchés plus souvent pour vendre leurs produits, fréquentent des amies ou s'inscrivent à des programmes autochtones d'épargne et de crédit. Détail important relevé récemment dans les villages d'altitude : lorsque les agriculteurs en ont le temps, ils s'adonnent à l'expérimentation et la substitution de cultures alimentaires, particulièrement pour celles pouvant remplacer le problématique coco-igname. Ils cherchent aussi parfois de nouvelles parcelles itinérantes sur lesquelles cultiver le coco-igname dans l'espoir que la terre ne souffre pas de la maladie du pourridier.

Sur la côte occidentale, la façon dont les individus sont tributaires du travail de plantation importe particulièrement. La période de plus forte activité pour l'entretien des palmiers et la récolte tombant en même temps que la récolte du maïs commercial et des cultures alimentaires, les parcelles itinérantes peuvent fournir une multitude de ressources potentielles, comme décrit précédemment. A d'autres moments de l'année, la politique de la CDC consistant à payer ses ouvriers à la pièce à partir d'un tarif fixe – c'est-à-dire le tarif correspondant à une tâche donnée exécutée dans un délai alloué – présente l'avantage supplémentaire de promouvoir l'esprit de logistique et de décision stratégique, par exemple pour l'emplacement d'une parcelle ou pour sa culture. Si une parcelle est judicieusement placée, la CDC rémunère parfois le cultivateur itinérant pour des tâches ponctuelles et lui permet de récolter des produits ou de chasser et cueillir sur la parcelle.

L'insécurité de la tenure sur la côte occidentale constitue un autre facteur important pour comprendre les options de subsistance de la population. Les fermages élevés et les conditions strictes imposées par les villages Bakweris sur les terres autour des camps exigent une réflexion approfondie des ménages, à deux égards. Le ménage

envisagera d'exploiter en cachette une parcelle hors d'atteinte des propriétaires Bakweris et devra comparer la valeur des cultures plantées sur la terre louée aux parcelles itinérantes moins chères, mais potentiellement moins productrices. Il s'agit d'une évaluation particulièrement subtile liée aux variations des prix qui ne sont pas toujours les mêmes sur tous les marchés. Les camps de la côte occidentale ont accès à des informations fiables sur les marchés recueillies par l'intermédiaire des livreurs de la CDC qui vont et viennent entre les principaux centres urbains. Cela permet de répondre rapidement aux variations de la demande et des prix à travers la région, ce qui influe sur les décisions des ménages concernant le type de culture, la parcelle choisie, le nombre de parcelles itinérantes à entretenir et la période de récolte servant à capitaliser.

On constate une nette augmentation de la population de pêcheurs aux environs des camps coïncidant avec la période plus calme du cycle de plantation agricole. Les pêcheurs actifs sur la côte camerounaise travaillent tout le long du littoral d'Afrique occidentale et suivent les migrations des poissons en période de reproduction, entraînant ainsi une demande de bois de feu pour le séchage et d'épices pour le salage et l'assaisonnement du poisson (par ex. *najansang*), ainsi que de manioc comme complément traditionnel. Les variations saisonnières de la demande de produits influent fortement sur le marché et sur les prix que les diverses cultures peuvent atteindre en fonction de leur parcelle d'origine dans toute la région. En fait, les ménages de la côte occidentale peuvent s'assurer le plus grand rapport possible pour leur travail en passant d'un type d'agriculture à un autre au moment le plus opportun. Leurs parcelles de culture intensive à fort investissement produisent du maïs et du manioc de début de saison qui se vendent à prix fort à Limbé et Douala, tandis que leurs parcelles de culture itinérante leur permettent de répondre à la demande de produits forestiers et de manioc engendrée par l'arrivée de la communauté des pêcheurs côtiers.

Incidences sur l'aménagement des ressources naturelles

Etant donné l'adaptabilité et la flexibilité de l'agriculture itinérante, il est peu probable que la population locale envisage l'adoption d'autres méthodes. Pour que le projet réussisse à impliquer les principaux intervenants dans des partenariats en faveur de l'aménagement des ressources naturelles, il doit mettre sur pied des stratégies tenant compte des cultivateurs itinérants dans la détermination de

l'utilisation durable des ressources naturelles. Nous exposons ici quelques-unes des incidences sociales, écologiques et techniques de cette approche. Nos résultats n'étant pas encore concluants, il ne s'agit pas d'établir un bilan, mais de mettre en lumière les questions exigeant plus de considération.

Connaître les types de végétation

L'un des problèmes constants du projet a consisté à classifier la végétation par types sur toute la zone étudiée. La classification de Letouzey (1985) a fourni aux botanistes et aux forestiers du projet une description adéquate des plus grandes associations de plantes. Celle-ci se révèle toutefois un peu trop générale à des fins d'aménagement forestier pour lequel il est nécessaire d'étudier plus en détail les changements de végétation. Tant que la forêt et les herbages environnant la montagne ne seront pas classifiés de cette manière, il sera difficile d'avancer des recommandations indépendantes sur la délimitation de l'occupation des sols et les régimes d'aménagement en découlant.

Jusqu'à maintenant, les influences climatiques et volcaniques étaient considérées comme la forme la plus importante de modification forestière. L'intervention humaine n'a jamais figuré parmi les interprétations de la structure et la composition forestière. Tant que l'agriculture itinérante ne sera pas assimilée en de tels termes écologiques, de fausses hypothèses seront avancées sur la valeur ou le mérite relatif de certains types de végétation. Il convient donc d'affiner le concept de forêt modifiée et non modifiée tel qu'il est défini par le projet et qui suppose des zones plus ou moins valorisées pour leur degré de conservation de la biodiversité. Les erreurs d'interprétation concernant la végétation forestière autour des villages d'altitude illustrent ce propos. En effet, nombre des caractéristiques intéressantes décrites précédemment (par ex. les pieds monospécifiques de fougères arborescentes ou même la distribution du *Prunus africana* qui nécessite des vides pour sa régénération) découlent presque assurément de l'agriculture itinérante et ne sont donc pas 'naturelles'.

Délimitation de l'occupation des sols

Le projet est parti du principe, utilisé depuis comme base pour de nombreuses interventions, que la forêt est précieuse et que c'est en revalorisant la forêt sur pied aux yeux des parties prenantes locales que diverses zones forestières seront préservées, et par là même la biodiversité. Or, ce n'est pas la forêt, mais les terres qu'elle occupe qui sont valorisées, à la fois au niveau de la propriété et surtout au

niveau de sa valeur d'utilisation pour les intervenants locaux (CDS, 1997 ; Ambrose-Oji, à paraître).

Nous ne sous-entendons pas par là que le défrichement de la forêt en vue de diverses options d'occupation des sols soit inévitable. En mettant en rapport l'agriculture itinérante avec les moyens d'existence des villages d'altitude et de la côte occidentale, il a été démontré que divers types de végétation étaient valorisés différemment en fonction des personnes. Dans le passé, nous avons fait abstraction de la valeur d'utilisation des terres en jachère et de leur position dans le complexe forestier. L'agriculture forestière de ces deux régions se caractérise essentiellement par le fait que, tout en formant partie d'un continuum ferme-forêt, les parcelles itinérantes ne s'inscrivent pas facilement dans une structure géographique. Il devient alors difficile d'établir des périmètres fixes, à l'exception des zones où la topographie et la géologie constituent des barrières naturelles à l'utilisation intensive des terres. Il est préférable de voir les modes d'utilisation existants comme une mosaïque fluide dans laquelle les limites d'occupation des sols restent dynamiques et reflètent les choix socio-économiques en évolution constante des intéressés.

Cela souligne à nos yeux l'importance de traiter les questions sociales, écologiques et techniques simultanément, au fur et à mesure que le projet élabore des stratégies d'occupation des sols avec les parties prenantes locales. A l'évidence, les zones tampons et autres politiques de délimitation des terres visant à remplacer les modes d'occupation des sols en place par des limites plus rigides constituent des mécanismes trop rudimentaires. Le défi consistera à identifier avec les intéressés au niveau local des stratégies d'occupation des sols tenant compte de l'agriculture itinérante.

Réactions aux pressions extérieures

Nous avons souligné tout au long de cette étude que la nature durable de la culture itinérante réside dans l'adaptabilité inhérente du système aux changements de circonstances. Il semble néanmoins que des pressions extérieures affecteront la position de l'agriculture itinérante comme moyen d'existence pour les camps de la côte occidentale comme pour les villages d'altitude. Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer ces effets de façon réaliste, nous mettons en lumière deux questions qui devront être examinées plus en détail par le projet.

Depuis la période coloniale, la région de la côte occidentale est une zone frontière où l'agriculture itinérante a évolué pour s'adapter à cet environnement dynamique. Au cours des récentes années, le processus de domestication des produits forestiers est apparu pour concilier à la fois les besoins du marché et l'instabilité grandissante de la position des usagers de la forêt et des populations de la région. Les liens solides les unissant aux marchés nigériens ainsi que la privatisation et l'élargissement imminent de la CDC ne manqueront pas d'accentuer cette tendance à l'ajustement spontané. La grande inconnue dans la région de la côte occidentale concerne l'afflux d'immigrants qui, pratiquement démunis de tout statut social et ayant un accès limité aux ressources, vivent dans la précarité. Il est difficile de prévoir l'impact que ces populations auront sur la forêt et dans quelle mesure elles affecteront l'agriculture itinérante telle que nous l'entendons actuellement. L'élargissement de la CDC, conjugué à des rumeurs d'expansion supplémentaire, a déjà eu pour effet l'appropriation de terres agricoles plus à l'intérieur de la forêt par des habitants des camps, ce qui annonce des changements dans la structure géographique d'occupation des sols.

Pour les villages d'altitude, où les communautés continuent à s'enfoncer dans la forêt pour exploiter de nouvelles parcelles en culture itinérante, il semble que les méthodes indigènes d'aménagement de la jachère forestière persisteront. La population grandissante de Buéa et de ses villages satellites a toutefois entraîné des défrichements forestiers et une pression grandissante sur les ressources. L'ouverture de nouvelles terres agraires, l'intensification de la cueillette de certains PFNL et l'abattage extensif de la forêt pour satisfaire la demande croissante de bois de charpente et de construction contribuent à modifier la structure d'occupation des sols et la disponibilité des ressources. Dans ces circonstances, les parcelles itinérantes risquent de perdre leur attrait et les villageois pourraient intensifier leur production sur des parcelles en cycle de jachère court pour compenser les pertes subies. Il est encore trop tôt pour prédire une évolution radicale, mais il nous semble indispensable de continuer à contrôler les changements dans toute leur étendue et au niveau géographique, tout comme les modifications d'origine humaine en découlant (nouvelles parcelles, exploitation du bois, cueillette intensive de PFNL, etc.) dans le cadre du projet.

Loi forestière camerounaise et restrictions de l'utilisation agricole des terres forestières

L'un des grands desseins du projet étudié consiste à établir des options

d'aménagement forestier dans un cadre juridique avec les parties prenantes en général, et de développer la foresterie communautaire avec les peuplements forestiers voisins en particulier. Les cultivateurs itinérants jouent et continueront de jouer un rôle important dans ce processus. L'interprétation juridique du mot 'forêt' constitue toutefois un obstacle à leur participation active. La loi forestière camerounaise définit la forêt comme 'toute terre recouverte de végétation avec une prédominance d'arbres, d'arbustes et d'autres essences pouvant fournir des produits autres que des produits agricoles' (Directives sur la foresterie, la faune et la pêche, loi N° 94/01 du 20 janvier 1994). Cette définition s'appuie sur une dichotomie politique courante, utilisée par le monde entier, entre l'agriculture et la foresterie. Bien qu'elle s'applique à de grosses plantations et forêts de production, cette définition fait abstraction de l'interaction ferme-forêt décrite pour la région du Mont Cameroun. Nous supposons auparavant qu'il existait toujours des moyens pour contourner ce que nous considérons comme un léger problème de délimitation forestière afin d'exclure les zones agricoles.

L'établissement de limites forestières décrivant une forêt communautaire se trouvera sans aucun doute compliqué par des modes d'occupation des sols brouillant les limites entre ferme et forêt. Alors que ce flou est facile à assumer au niveau local, il reste à voir si la loi sera suffisamment flexible pour en faire autant. De surcroît, les plans d'aménagement approuvés juridiquement (formant la base sur laquelle une communauté peut établir une forêt communautaire) ne peuvent pas, selon la loi, inclure de directives régissant les parcelles d'agriculture itinérante ni l'utilisation de la jachère, étant donné que ces pratiques ne sont pas reconnues. Si les modes d'occupation des sols existants continuent dans les limites d'une forêt communautaire, cela constitue une violation de l'intégrité de la forêt aux yeux de la loi et pourrait donc justifier la récupération de la forêt par l'Etat à ses propres fins.

A la lumière de nos travaux sur la culture itinérante, l'aménagement des forêts communautaires ne se limite pas à une question de négociations de limites, il s'agit aussi de reconnaître l'interaction entre l'aménagement forestier et l'agriculture itinérante. Etant donné l'évolution des modes d'existence sur la côte occidentale et les villages d'altitude, il semble improbable que la loi en l'état actuel des choses puisse faciliter l'évolution à long terme des modes d'occupation des sols. Nous espérons que nos travaux en cours sur le Mont Cameroun et que d'autres études similaires ailleurs dans le pays contribueront à changer la politique du Cameroun

à cet égard.

Références

- Ambrose-Oji, (à paraître), Analyse des données de l'enquête socio-économique du MCP-GEF pour la région de la côte occidentale et de Bomana.
- Brocklesby, M A, Ambrose-Oji, B & Tekwe, C F, (1997), 'Developing Participatory Forest Management – The User Group Analysis on Mount Cameroon', document présenté à la Conférence du forum des forêts tropicales de Limbé, Cameroun, 17-23 janvier 1997.
- Brocklesby, M A (éd.), (1996), 'User Group Analysis for Participatory Forest Management in Sanje Village & Scipio, Rechtsfluss & Soden CDC Camps West Coast, 15-23 April 1996', rapport non publié du Projet du Mont Cameroun, Limbé, Cameroun.
- Brocklesby, M A & Ambrose-Oji, B, (1996), 'Reports and Materials: Users Group Analysis Training Workshop, 9-12 April 1996', rapport non publié, projet du Mont Cameroun, Limbé.
- Carter, J, (1992), 'Limbe Botanic Garden and Rain Forest Conservation Project Socio-Economic and Institutional Study Final Report', rapport de mission à l'Overseas Development Administration (maintenant le DFID), Londres.
- Centre for Development Studies (CDS), (1997), 'Draft Final Report of the Consultancy to Prepare a Strategy for Participatory Biodiversity Conservation', rapport non publié, projet du Mont Cameroun (DFID/GoC).
- Chambers, R, (1997), *Whose Reality Counts? Putting the Last First*, Intermediate Technology Publications, Londres.
- FAO, (1984), 'Changes in Shifting Cultivation in Africa', FAO, Rome.
- Guyer, J, (1996), 'Diversity at Different levels: Farm and Community in Western Nigeria', *Africa* 66 (1):71-89.
- Guyer, J I, (1986), 'Intrahousehold Processes and Farming Systems Research:

Perspectives from Anthropology', dans: Moock, J L, *Understanding Africa's Rural Households and Farming Systems*, Westview Press, Londres.

Hepper, F N, Mitchell, A J B & Bell, G, (1986), 'Conservation of Cameroon Montane Forests', ICPB (maintenant Birdlife International), Cambridge.

Jeanrenaud, S, (1991), 'A Study of Forest Use, Agricultural Practices and the Perceptions of the Rain Forest – Etinde Rain Forest, South West Cameroon', rapport non publié au Jardin botanique de Limbé et au Projet de conservation génétique de la forêt ombrophile (DFID/GoC).

Letouzey, R, (1985), *Notice de la carte phytogéographique du Cameroun au 1:500 000*, Volume 2-5, Institut de la carte internationale de la végétation, Toulouse.

Long, N, & Long, A, (1992), *Battlefields of Knowledge: The Interlocking of Theory and Practice in Social Research and Development*, Routledge, Londres.

Projet du Mont Cameroun, (1994), 'Project Memorandum Cameroon: Mont Cameroon Project', préparé pour le DFID/GoC.

Projet du Mont Cameroun, (1996), 'Stakeholder Analysis for Participatory Forest Management', rapport non publié préparé par le Département du développement communautaire, le Département de l'aménagement de forêts & le personnel de vulgarisation du Ministère de l'agriculture pour le Projet du Mont Cameroun.

Ndam, N, (1995), 'Tree Regeneration and Biodiversity on Mount Cameroon. A Second Year Progress Report of a Part-time PhD Programme', rapport non publié préparé pour l'Université du pays de Galles, Bangor.

Oji, G (éd.), (1996), 'User Group Analysis for Participatory Forest Management in Southern Mabeta Moliwe, April-June 1996', rapport non publié, projet du Mont Cameroun, Limbé.

Richards, P, (1993), 'Cultivation: Knowledge or Performance', dans : Hobart, M (éd.), *An Anthropological Critique of Development*, Routledge, Londres.

- Tako, C, Brocklesby, M A, & Mongombe, S, (1995), 'Pilot Village Selection: Participatory Rapid Rural Appraisal in Mapanja Village – 25-27 October 1995', rapport non publié, projet du Mont Cameroun, Limbé, Cameroun.
- Tako, C, Mojoko, S, & Ekema, D (ed.), (1996), 'User Group Analysis for Participatory Forest Management in Bwassa, Likombe, Mapanja Villages', rapport non publié du projet du Mont Cameroun, Limbé, Cameroun.
- Thomas, D, & Cheek, M, (1992), 'Vegetation and Plant Species on the South Side of Mount Cameroon in the Proposed Etinde Reserve', rapport de consultant, GoC/DFID/RGB Kew.
- Warner, K, (1991), *Shifting Cultivators: Local Technical and Natural Resource Management in the Humid Tropics*, FAO, Rome.
- Watts, J, (1994), 'Developments Towards Participatory Forest Management on Mount Cameroon, Document 17d du RDFN, ODI, Londres.
- Watts, J, & Akogo, G M, (1994), 'Biodiversity Assessment and Developments Towards Participatory Forest Management on Mount Cameroon', Commonwealth Forestry Review, Vol 73, OFI, Oxford.

Prière d'envoyer tous commentaires au sujet de ce document à l'adresse suivante:

Réseau foresterie pour le développement rural
Overseas Development Institute
Portland House
Stag Place
Londres SW1E 5DP
Royaume-Uni

Les commentaires qui parviendront seront transmis aux auteurs et pourront éventuellement figurer dans des bulletins ultérieurs. Certaines ou toutes les parties de cette publication peuvent être photocopiées, à condition que leur source soit mentionnée. La Coordonnatrice du Réseau remercie d'avance ceux qui voudront bien lui donner des précisions sur toute utilisation éventuelle de ce document à des fins de formation, de recherche ou de conception, exécution ou évaluation de programmes. Les points de vue exprimés dans les documents sont ceux de leurs auteurs et des membres du réseau. Ils ne reflètent pas nécessairement les politiques de l'ODI.

Réviseurs du document:	Kate Schreckenberg et David Brown
Mise en page:	Joanne Burrell
Traduction:	Claude Karnif
Imprimé par:	Russell Press Ltd, Nottingham sur papier recyclé

Logo du RDFN conçu par Terry Hirst
et utilisé avec l'autorisation de KENGO

Rural Development Forestry Network
Overseas Development Institute
Portland House
Stag Place
Londres SW1E 5DP
Royaume-Uni
Téléphone: +44(0)171 393 1600
Télécopie: +44(0)171 393 1699
Courrier électronique: forestry@odi.org.uk

**Le Réseau foresterie pour le développement rural est financé
par la COMMISSION EUROPEENNE**